

Département du Bas-Rhin – Arrondissement de Saverne
Commune de WEYER
COMPTE RENDU
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE N° 2016-DCM-1

L'an deux mil seize, Le dix huit janvier à 20h15

Le conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Gaston STOCK, Maire.

Date de convocation et affichage convocation : 11 janvier 2016

Date d'affichage : 21 janvier 2016

Nombre de conseillers en exercice : 14 Présents : 13

Étaient présents : STOCK Gaston, maire ; ROHRBACH Christian, 1^{er} adjoint ; MULLER Isabelle, 2^{ème} adjoint ; ROHRBACH Eddy, LEININGER Pierre, JITTEN Patrick, PAPKA Pierre, NUSSBAUM Joëlle, JAMANN Martine, MARCHAL Vincent, MARTIN Renée, CHRISTOPHE Valérie, ROHR Franck, conseillers municipaux formant les membres en exercice.

Absent excusé : HOLTZINGER Maurice

Secrétariat de séance : Christine BOOS (Droit Local : article L. 2541-6 et 7 du CGCT)

ORDRE DU JOUR :

N°	Nomenclature	Domaine ACTES	OBJET
2016-DCM-1-01	4.1	Fonction publique	Réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
2016-DCM-1-02	7.5	Subventions	Travaux d'aménagement d'un cheminement piéton entre le village et la salle polyvalente rue de la gare : demande de subvention auprès du Conseil Départemental
2016-DCM-1-03	7.5	Subventions	Travaux d'aménagement d'un cheminement piéton entre le village et la salle polyvalente rue de la gare : demande de subvention au titre de la DETR
2016-DCM-1-04	7.5	Subventions	Travaux d'aménagement d'un cheminement piéton entre le village et la salle polyvalente rue de la gare : demande de subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur sur fonds parlementaires au titre de l'accessibilité aux PMR
2016-DCM-1-05	7.5	Subventions	Subvention communale à l'amicale des sapeurs pompiers pour l'organisation de la fête des personnes âgées
communications et divers : Décision n° 2016-DEC-1 droit de préemption urbain			

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0

N°	Nomenclature	Domaine ACTES	OBJET
2016-DCM-1-01	4.1	Fonction publique	Réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

La commune de WEYER s'engage dans une démarche d'amélioration continue dont l'étape initiale est la réalisation du Document Unique. Pour ce projet, il est prévu d'associer très largement les personnels, les partenaires sociaux de la commune de WEYER et l'Assistant de Prévention.

Le pilotage de ces travaux requiert du temps et des compétences mobilisées pour majeure partie au sein de l'ensemble des services la commune de WEYER et pour partie avec le recours de la société SOCOTEC pour l'identification et l'évaluation des risques professionnels et du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin pour le contrôle et l'analyse des documents mis en place.

Le Centre de Gestion du Bas-Rhin a mobilisé dans ce partenariat le Fonds National de Prévention afin de permettre aux collectivités engagées dans la démarche d'obtenir une subvention pour la réalisation du Document Unique.

Le Fonds National de Prévention de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), a pour vocation d'encourager et accompagner le développement d'actions de prévention en milieu du travail.

Des conditions importantes sont fixées au financement :

- Présenter un projet associant largement le personnel et privilégiant le dialogue social ;
- Décliner et mettre en œuvre les plans d'actions issus de l'évaluation des risques professionnels ;
- Veiller au transfert des compétences du prestataire vers les services en interne, pour devenir autonome.

L'aide apportée par le FNP prend la forme d'une valorisation financière du temps consacré au projet par les personnels spécifiquement mobilisés sur le sujet.

Le projet d'évaluation des risques professionnels de la commune de WEYER, mobilisera sur 4 jours environ 7 agents et représentants de l'autorité territoriale.

Le nombre de « réunions » du Comité de Pilotage est estimé à 2 réunion,

Le nombre de « réunions » du Groupe de Travail est estimé à 6 réunions

Le nombre de jours de mobilisation des agents est estimé à 4 jours.

Le coût total de la démarche incluant l'ensemble des temps de travail des agents de la collectivité qui auront participé à la démarche est estimé à 471 € TTC.

Un dossier, va donc être préparé en vue de solliciter une demande de subvention auprès du FNP de la CNRACL.

Il est demandé au conseil municipal :

- de s'engager dans une démarche globale de prévention des risques professionnels basée sur la réalisation du document unique,
- de s'engager à mettre des moyens humains et financiers afin de mener à bien les actions de prévention,
- De bien vouloir autoriser la présentation au FNP d'un dossier de subvention pour le projet d'évaluation des risques professionnels ;
- D'autoriser la commune de WEYER à percevoir une subvention pour le projet ;
- D'autoriser le Maire à signer la convention afférente.

Voté à l'unanimité.

N°	Nomenclature	Domaine ACTES	OBJET
2016-DCM-1-02	7.5	Subventions	Travaux d'aménagement d'un cheminement piéton entre le village et la salle polyvalente rue de la gare : demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Le conseil municipal,

- adopte le principe de l'aménagement d'un cheminement piéton entre le village et la salle polyvalente rue de la gare,
- examine l'étude réalisée par le Bureau CV INGERIERIE chargé de la maîtrise d'œuvre du projet dont le montant H.T. est 109 910,50
- sollicite une subvention du Conseil Départemental pour ces travaux qui ont fait l'objet d'une inscription au Contrat de territoire Alsace-Bossue – Pays de Sarre-Union 2014-2016
- charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Bas-Rhin et de lancer une mise en concurrence afin de retenir l'entreprise qui sera chargée de la réalisation des travaux.
- Arrête le plan de financement comme suit :
 - Subvention du Conseil départemental sollicitée au taux modulé de 35% soit 38 500 €
 - Subvention au titre de la DETR,
 - Subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur sur fonds parlementaires au titre des aménagements dans le cadre de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
 - Fonds propres de la commune

Voté à l'unanimité

N°	Nomenclature	Domaine ACTES	OBJET
2016-DCM-1-03	7.5	Subventions	Travaux d'aménagement d'un cheminement piéton entre le village et la salle polyvalente rue de la gare : demande de subvention au titre de la DETR

Le conseil municipal,

- adopte le principe de l'aménagement d'un cheminement piéton entre le village et la salle polyvalente rue de la gare,
- examine l'étude réalisée par le Bureau CV INGERIERIE chargé de la maîtrise d'œuvre du projet dont le montant H.T. est 109 910,50
- sollicite une subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (volet VII/ Aménagement et sécurisation de l'espace public en agglomération)
- charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la D.E.T.R. et de lancer une mise en concurrence afin de retenir l'entreprise qui sera chargée de la réalisation des travaux.
- Arrête le plan de financement comme suit :
 - Subvention du Conseil départemental sollicitée au taux modulé de 35% soit 38 500 €
 - Subvention au titre de la DETR,
 - Subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur sur fonds parlementaires au titre des aménagements dans le cadre de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
 - Fonds propres de la commune

Voté à l'unanimité.

N°	Nomenclature	Domaine ACTES	OBJET
----	--------------	---------------	-------

2016-DCM-1-04	7.5	Subventions	Travaux d'aménagement d'un cheminement piéton entre le village et la salle polyvalente rue de la gare : demande de subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur sur fonds parlementaires au titre de l'accessibilité aux PMR
---------------	-----	-------------	--

Le conseil municipal,

- adopte le principe de l'aménagement d'un cheminement piéton entre le village et la salle polyvalente rue de la gare,
 - examine l'étude réalisée par le Bureau CV INGERIERIE chargé de la maîtrise d'œuvre du projet dont le montant H.T. est 109 910,50
 - sollicite une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur sur fonds parlementaires au titre de l'accessibilité aux PMR
 - charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur sur fonds parlementaires au titre de l'accessibilité aux PMR et de lancer une mise en concurrence afin de retenir l'entreprise qui sera chargée de la réalisation des travaux.
 - Arrête le plan de financement comme suit :
 - Subvention du Conseil départemental sollicitée au taux modulé de 35% soit 38 500 €
 - Subvention au titre de la DETR,
 - Subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur sur fonds parlementaires au titre des aménagements dans le cadre de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
 - Fonds propres de la commune
- Voté à l'unanimité.

N°	Nomenclature	Domaine ACTES	OBJET
2016-DCM-1-05	7.5	Subventions	Subvention communale à l'amicale des sapeurs pompiers pour l'organisation de la fête des personnes âgées

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 568,71 € à l'amicale des sapeurs-pompiers de Weyer pour l'organisation de la fête des personnes âgées du 12 décembre 2015. Cette somme sera inscrite au budget primitif de 2016.

Voté à l'unanimité.